

Alain

ECOLE de CONDUITE



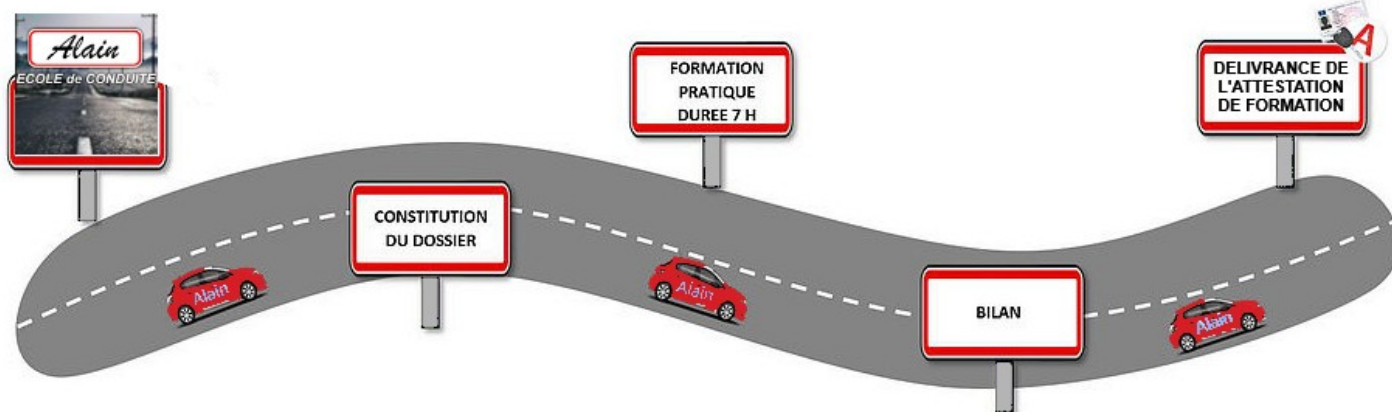
Une formation certifiée dans une école de conduite labellisée

MON PARCOURS DE FORMATION

Par étapes :



RÉGULARISATION
PERMIS B (78)



- J'ai minimum 18 ans et suis titulaire du permis de conduire BEA depuis au moins 3 mois. Je prends les informations et m'inscris à Châteaudun ou Cloyes.
- Je peux à présent signer mon contrat de formation avec l'Ecole de Conduite ALAIN et réserver mes heures de conduite, exclusivement sur Châteaudun.
- J'apprends à conduire avec les enseignants de l'Ecole de Conduite ALAIN et je suis ma progression grâce au compte-rendu détaillé fait à chaque fin de leçon.
- Ma première leçon de conduite, d'une durée de 2 heures sera réalisée dans un trafic nul ou faible afin que je comprenne le principe du point de patinage de l'embrayage et que je sois capable de réaliser un démarrage en côte.
- Les leçons suivantes se dérouleront dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Je devrais savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et toute sécurité dans des conditions précipitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Ma formation arrive à son terme. Je suis capable d'utiliser la boîte de vitesse tout en dirigeant le véhicule, en adaptant mon allure et ma trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.
- Mon formateur effectue un bilan de ma formation.
- L'attestation de formation m'est délivrée. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie B en boîte manuelle. Je devrais attendre de recevoir mon titre définitif.
- Je passe au secrétariat de l'Ecole de Conduite ALAIN pour mettre en fabrication mon nouveau permis de conduire.
- Je peux répondre au questionnaire de satisfaction mis à ma disposition sur le site ou la page Facebook de l'Ecole de Conduite ALAIN.